

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
A VILLE-PONT - LE 30 JUIN 2012**

**Présents** : Tous les membres à l'exception de Ms. B. PIRALLA, G. ROCHE, N. JEANNIER, G. BOLLE-REDDAT, S. DROZ-BARTHOLET, J. FAIVRE, D. WARLET, F. TYRODE, M. HERGOTT, D. SALOMON, C. CAILLOUX, C. DARSIN, G. MARGUET, A. MARGUET et Mmes RENAUD et DHOTE qui sont excusées.  
Mme VUILLEMIN remplace M. RUFENACHT et M. BEL remplace M. F. BOURDIN

**I – PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2011**

Après présentation des Comptes administratifs de l'exercice 2011 par Mme JOLIOT, en qualité de 1<sup>o</sup> Vice-Présidente, et constatation de la concordance des écritures avec les Comptes de gestion produits par le Comptable ; les délégués ont votés ces derniers à l'unanimité, le Président s'étant abstenu.  
Pour mémoire, les résultats globalement positifs ont été repris de façon anticipée lors de la confection des Budgets primitifs.

**① Résultats : Budget principal**

<u>Section de Fonctionnement</u>	Recettes	610 975.13 €
	Dépenses	501 830.24 €
	⇒ <b>Excédent</b>	<b>+ 109 144.89 €</b>
	⇒ Excédent & Report 2011	+ 561 664.55 €
<u>Section d'Investissement</u>	Recettes	321 620.32 €
	Dépenses	241 587.20 €
	⇒ <b>Excédent</b>	<b>+ 80 033.00 €</b>
	⇒ Excédent & Report 2011	+ 53 377.32 €

↳ Compte-tenu des résultats globalement positifs, il n'y a pas lieu de procéder à affectation des Résultats  
Globalement, la capacité d'Autofinancement de notre E.P.C.I. reste stable, mais reste fortement dépendante d'une Gestion maîtrisée du Fonctionnement.

**② Résultats : Budget-annexe – Assainissement**

<u>Section de Fonctionnement</u>	Recettes	327 898.41 €
	Dépenses	261 997.43 €
	⇒ <b>Excédent</b>	<b>+ 65 900.99 €</b>
	⇒ Excédent & Report 2011	+ 65 900.99 €
<u>Section d'Investissement</u>	Recettes	281 157.14 €
	Dépenses	66 260.84 €
	⇒ <b>Excédent</b>	<b>+ 214 896.50 €</b>
	⇒ Déficit & Report 2011	- 9 569.31 €

↳ Compte-tenu des reports de l'exercice précédent, les résultats sont positifs en Fonctionnement, par le produit de la Redevance Assainissement. Vu les reports de l'exercice précédent, il y a lieu de procéder à l'affectation de l'Excédent de Fonctionnement pour abonder au Déficit d'Investissement à hauteur de **9 569.31 €**

### ③ Résultats : Budget-annexe Structure d'accueil économique

<u>Section de Fonctionnement</u>	Recettes	0.00 €
	Dépenses	2 730.70 €
	⇒ <b>Excédent</b>	<b>- 2 730.70 €</b>
<u>Section d'Investissement</u>	⇒ Déficit & Report 2011	- 4 307.28 €
	Recettes	0.00 €
	Dépenses	8 446.85 €
	⇒ <b>Excédent</b>	<b>+ 8 446.85 €</b>
	⇒ Excédent & Report 2011	+ 117 762.17 €

↳ Ce Budget parvient à retrouver globalement l'équilibre financier, néanmoins l'exploitation demeure déficitaire.

### ④ Résultats : Budget-annexe Gestion des Déchets

<u>Section de Fonctionnement</u>	Recettes	531 830.13 €
	Dépenses	538 911.67 €
	⇒ <b>Déficit</b>	<b>- 7 081.54 €</b>
	⇒ Excédent & Report 2011	+ 1 842.10 €

↳ Pour l'Année 2011, le Budget peine davantage à s'équilibrer, compte-tenu de nombreux dégrèvements, mais reste globalement positif par la seule contribution des usagers.

## **II – STRUCTURES INTERCOMMUNALES : VALIDATION & ADHESION**

### **- Schéma Directeur départemental d'Aménagement Numérique**

Avant de céder la parole à M. LAITHIER, représentant de la Communauté dans ce projet, pour en évoquer les modalités techniques.

M. COUTAL informe l'Assemblée de la nécessité de procéder de la part des communes à un transfert de compétences au profit de la C.C.C.M., pour adhérer au Syndicat Mixte en cours de constitution. A cet égard, il insiste sur le respect des délais de délibération, pour être opérationnel en 2013

Ce dernier assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux pour une enveloppe de 35 millions d'Euros.

Ainsi, le Département du Doubs figure parmi les sept premiers à s'être mobilisé, avec pour objectif d'assurer le Très Haut-Débit pour tout le territoire, étant entendu que les opérateurs nationaux se limitent aux trois pôles urbains

- 9 Communautés de Communes bénéficieront d'une couverture optimale, par la fibre optique, moyennant une contribution annuelle de 10 Euros / habitant pendant 15 ans  
- Concernant le canton de Montbenoit, comme 12 autres E.P.C.I. en l'état actuel de la technologie pourrait bénéficier d'une montée en débit, moyennant une contribution de 1 Euro / habitant jusqu'à couverture du territoire.

### **- Schéma de Cohérence Territoriale**

M. Le Président souhaite revenir sur la réunion d'échanges du 13 juin dernier et se félicite de la forte participation des élus locaux.

A cet égard, il rappelle que les E.P.C.I. du Haut-Doubs ont validés le principe d'une Etude d'Opportunité.

Il s'agit en fait, de cibler les enjeux et de proposer un périmètre pertinent, favorisant un équilibre entre cinq territoires différents les uns des autres avant de s'engager dans une réflexion de territoire de longue haleine à l'impact financier non négligeable pour nos territoires.

Parmi les problématiques recensées et méritant une réflexion, figurent :

- la protection de la Ressources en Eau
- la Protection des Paysages
- la maîtrise du rythme d'accueil des populations et de gestion des équipements
- l'évolution du tissu économique

Pour conclure le sujet du Développement territorial, il évoque la dernière rencontre, relative au Schéma d'Aménagement de la Région, à laquelle assistaient 4 élus Néanmoins, ces derniers regrettent la sureprésentation des techniciens des différentes administrations. Il semble y avoir, une réelle dichotomie entre la gestion délicate au quotidien des communes, et les réflexions en terme d'Aménagement du Territoire.

### **III – DEVELOPPEMENT LOCAL**

#### **- Action économique**

M. le Président informe les élus présents des diverses sollicitations de la part d'entreprises et de commerçants locaux, rencontrant des difficultés à l'occasion de la cession ou de reprise d'activités et souhaitant un coup de pouce de la Collectivité. Certes, leurs demandes paraissent légitimes dans une logique de maintien des activités en milieu rural, mais quelles en sont les limites ? Mais notre E.P.C.I. n'entend pas donner suite. A cet égard il convient de rappeler que l'Interventionnisme Economique est fortement encadré, notamment par le Droit communautaire.

Evoquée dans un premier temps en Réunion de Bureau, une réflexion pourrait toutefois être engagée en terme d'aide ponctuelle, pour le maintien des activité sur le canton de Montbenoit.

#### **- Validation S.A.G.E.**

M. COUTAL évoque la question de la révision du document du SAGE Haut-Doubs / Haute-Loue, une phase d'enquête publique devrait être engagée d'ici l'automne prochain. Parmi les avis évoqués, il est fortement souhaité d'insister une nouvelle fois sur le débit du Doubs et de la nécessité d'un débit de 500 litres / seconde à Ville-du-Pont.

### **IV – QUESTIONS DIVERSES**

**- Projet Cartographique E.N.J.** : Afin d'améliorer la communication des Sites Nordiques, Espace nordique Jurassien coordonne un travail de cartes à l'échelle du Massif , disponibles dès l'Hiver prochain.

Une participation à hauteur de 1 700 Euros, est sollicitée et correspond à la contribution de la C.C.C.M. à la promotion des sites